

DOSSIER

Dossier : La violence extrême au Moyen-Orient

Axe II « Le Moyen-Orient contemporain : une violence structurelle ? »



RETOUR SUR LA NAISSANCE DES ÉTATS DU MOYEN-ORIENT

Christine BABIKIAN ASSAF

Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Saint-Joseph de Beyrouth

Résumé

Cet article s'interroge sur l'existence d'une violence « structurelle » au Moyen-Orient qui trouverait ses origines dans le contexte de la création des États de cette région au lendemain de la Première guerre mondiale et dans la difficile construction de ces « nations » durant la période de l'entre-deux-guerres, à l'ombre des dominations française et britannique. Sont traités les cas de la Syrie, de l'Irak et de la Palestine ainsi que celui plus particulier de l'Arabie Saoudite.

Mots-clés

Empire ottoman – Première guerre mondiale – Constructions nationales – Violence structurelle – Impérialisme – Mandats britannique et français – Moyen-Orient.

Abstract

Going back to the historical context of the birth of Middle Eastern states and the nations building in the interwar period, this paper tries to explore the origins of the violence that characterizes the history of the Middle East in the 20th century and to the present day. The cases of Syria, Iraq, and Palestine are dealt with as well as the more specific case of Saudi Arabia.

Keywords

Ottoman empire – First World War – Nation building – Structural violence – Imperialism – British and French mandate – Middle East.

Les conflits nombreux et multiformes qu'a connu le Moyen-Orient tout au long du XX^e siècle et jusqu'à ce jour nous poussent à nous interroger sur l'existence d'une violence « structurelle » qui pourrait trouver sa source dans la genèse des États de la région.

Il s'agit d'abord de définir ce que l'on entend par Moyen-Orient : employé pour la première fois en 1902 par le stratège naval américain Alfred T. Mahan, pour distinguer le Proche-Orient de l'Extrême-Orient, ce concept a connu diverses évolutions, mais toujours en fonction d'une vision géostratégique émanant des intérêts des puissances occidentales¹. Nous présenterons, dans cet article qui ne prétend pas à l'exhaustivité, le cas de certains pays appartenant à l'espace autrefois qualifié de Near East ou Proche-Orient, soit les pays suivants : la Syrie, le Liban, Israël, les Territoires palestiniens, et l'Irak, ainsi que le cas de l'Arabie Saoudite. Régions et provinces soumises à la domination ottomane depuis 1516-1517, leur évolution accompagnera les soubresauts de cet Empire qui sera progressivement démembré tout au long du XIX^e siècle pour disparaître au lendemain de la Première guerre mondiale, donnant naissance à des États-nations territorialisés, issus du découpage opéré à la fin de la guerre par les puissances européennes, en particulier la France et la Grande-Bretagne. Soumis à la domination de ces puissances (exception faite de l'Arabie Saoudite), ils obtiendront leur indépendance durant les années 1940 pour la plupart. Par conséquent, la période allant de la fin du XIX^e siècle à la veille des indépendances constitue une période charnière qui pourrait offrir une grille de lecture des origines de la violence ayant caractérisé l'histoire du Moyen-Orient.

Dans le cadre du projet pluridisciplinaire de ce numéro spécial, c'est un essai de synthèse du contexte historique de cette période que nous nous proposons de présenter dans cet article².

Nous nous pencherons d'abord sur la situation de la région dans le contexte ottoman pour exposer ensuite le processus de la naissance de ces États et les tentatives de construction nationale durant l'entre-deux-guerres.

L'époque ottomane

Empire multiethnique et multiconfessionnel, la gestion de cette diversité par les autorités du plus grand Empire musulman sunnite de l'époque contient en elle-même les germes d'une forme de violence puisque jusqu'en 1856, les non musulmans, tout en jouissant de la liberté de culte dans le cadre des *millet*, étaient soumis à de nombreuses mesures discriminatoires qui en faisaient des sujets de deuxième catégorie³. L'égalité juridique qui leur est accordée en 1856 est mal acceptée par la communauté musulmane sunnite jusque-là

dominante, dans un contexte marqué par la montée des ingérences occidentales accompagnant le mouvement général de l'impérialisme européen. D'autant plus que ces « minorités » désormais émancipées s'enrichissent grâce à leur position d'intermédiaires pour le commerce entre l'Occident et l'Orient et bénéficient pour nombre de leurs membres de brevets de protection accordés par ces puissances.

Les ingérences occidentales viennent s'ajouter au développement du mouvement des nationalités dans l'Empire, aboutissant à de nombreux conflits militaires qui grèvent le budget de l'État, engagé par ailleurs dans un mouvement de modernisation de son armée, de son administration et des infrastructures du pays, le rendant dépendant financièrement des capitaux européens. Ces guerres aboutissent au détachement d'un certain nombre de provinces (en particulier une grande partie des Balkans en 1878), mettant en échec l'idéal de l'ottomanisme voulu par les sultans modernisateurs : ces derniers souhaitaient effectivement créer un citoyen ottoman dont l'identité transcenderait les appartenances communautaires. Toutefois, la première constitution de l'histoire ottomane votée en 1876 institutionnalisa le système des *millet* au lieu de l'abroger : l'appartenance communautaire va alors souvent aller de pair avec la montée des nationalités.

Après la perte de la plus grande partie des Balkans, l'Empire devient essentiellement asiatique et musulman, ce qui pousse le sultan Abdul Hamid II (qui règne de 1876 à 1909) à entreprendre une politique panislamiste et à favoriser les provinces arabes. La fin du XIX^e siècle voit parallèlement émerger un nationalisme turc : c'est d'abord un mouvement culturel pensé par des intellectuels exilés des régions turcophones d'Asie centrale et du Caucase fuyant la conquête russe ; il s'agit de la redécouverte de la langue et de l'histoire des Turcs et de la mise en valeur de la communauté de culture avec les musulmans d'Asie centrale. Il se heurte à la difficile définition d'une nation ottomane turque, vu l'existence d'un nombre important d'habitants non turcs, essentiellement les Arabes et les Arméniens. Ce mouvement évoluera et s'organisera avec la prise du pouvoir par les Jeunes Turcs (1909), gagnant les élites militaires en particulier ; certains de ses théoriciens développeront l'idée du panturquisme (réunion des Turcs d'Asie). Mouvement en principe séculariste, il utilisera néanmoins l'islam comme facteur de solidarité et de mobilisation. Cette évolution, accompagnée de l'affirmation de la supériorité des Turcs sur les Arabes et d'une politique de turcisation touchant les provinces arabes, alimente le nationalisme arabe naissant, issu du croisement des mouvements de la *nahda* (renaissance culturelle, linguistique et politique des « Arabes ») et du réformisme musulman (qui prône un islam rationnel ouvert aux sciences et à la modernité). La période allant

de 1908 à la veille de la première guerre voit se développer des associations et sociétés secrètes arabes ; toutefois, un Congrès réunissant les principaux représentants de ces mouvements à Paris en 1913, n'envisage pas dans ses conclusions l'avenir de ces provinces dans une séparation de l'Empire. Il insiste plutôt sur la nécessité de réformes, d'une décentralisation, d'une plus grande participation des Arabes à l'administration centrale et de la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle dans les vilayets arabes, à commencer par les provinces syriennes.

Une autre composante de la population ottomane, les Arméniens, particulièrement nombreux dans leur berceau historique des hauts plateaux des provinces orientales d'Anatolie et en Cilicie, connaissent également une renaissance culturelle et voient émerger à la fin des années 1880 des partis politiques créés par des Arméniens du Caucase ; ces derniers ont pour objectif de soutenir leurs compatriotes dont la situation se dégrade en cette fin du XIX^e siècle : insécurité, nombreuses spoliations dont les auteurs demeurent impunis : ils demandent une certaine forme d'autonomie ou en tous cas des réformes garanties par les puissances pour mettre fin à ces persécutions.

Ce contexte général de transformations politiques, économiques et sociales, en particulier la dépendance de l'Empire aux capitaux européens et la prospérité d'une large couche de non musulmans, offrent une grille de lecture à une première forme de violence illustrée par les massacres touchant certaines communautés : massacres de chrétiens dans la montagne libanaise en 1860 dans le cadre du conflit druzo-maronite, massacre des chrétiens de Damas à la même date, qui seront suivis des massacres des Arméniens en 1895-1896, puis à nouveau en 1909, pour aboutir à la forme suprême de violence que constitue le Génocide des Arméniens à partir de 1915⁴.

La Première guerre mondiale et le partage des territoires de l'Empire ottoman

La Première guerre mondiale oppose l'Empire ottoman allié à l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie aux puissances de l'Entente (France, Grande-Bretagne, Empire russe). Face à l'appel à la guerre sainte lancé par la plus haute autorité religieuse ottomane en novembre 1914 et craignant pour ses possessions coloniales formées en partie de populations musulmanes, la Grande-Bretagne entame des négociations avec le chérif de la Mecque Hussein Ben Ali qui contrôle la province côtière du Hedjaz, pour lancer une révolte contre les Ottomans. Ce dernier, jouant la carte de l'arabisme, justifiera par ailleurs son action en la présentant surtout comme une lutte contre la politique laïcissante adoptée par les Jeunes Turcs, au pouvoir depuis 1908. Les Britanniques lui promettent, en échange, de répondre positivement à sa demande de créer un royaume arabe

dont le statut (indépendance/ « sous influence ») et les frontières demeureront imprécis et sujets à interprétation. Sachant que, simultanément à cette correspondance « Hussein-Mac Mahon » qui s'étend d'octobre 1915 à février 1916, Français et Britanniques négocient un futur partage de la région (entre janvier et mai 1916) qui aboutit aux accords secrets Sykes-Picot⁵: ils divisent la région en zones d'administration directes et zones d'influence accordées à la France et à la Grande-Bretagne ainsi qu'en une zone d'administration internationale (Jérusalem, Haïffa et Saint-Jean d'Acre), limitant le royaume arabe indépendant à la péninsule arabique et à l'intérieur syrien et mésopotamien. Enfin, la déclaration Balfour en novembre 1917 (engagement des Britanniques à créer un « foyer national juif » en Palestine) sème à son tour un foyer de conflits non encore résolus à ce jour.

Ces différents accords reflètent en réalité les intérêts stratégiques de chacune de ces puissances dans le contexte de l'impérialisme qui marque les relations internationales et connaît son apogée à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Il est justifié par des considérations économiques (recherche de débouchés et de sources de matières premières, exportation de capitaux dans le contexte de la baisse de rentabilité des investissements en Europe) ainsi que des considérations « civilisationnelles » et politiques : une nation ne peut prétendre à faire partie du club des grandes nations que si elle a des colonies.

Au Moyen-Orient, les intérêts stratégiques de la France sont multiples : protection des capitaux français investis dans les infrastructures (port de Beyrouth, chemin de fer de Damas-Hama et prolongements) et des liens commerciaux tissés en particulier entre Lyon et le Mont-Liban à travers le commerce de la soie, ou encore maintien de sa « mission historique » (liens culturels et religieux remontant à l'époque où la France était la puissance protectrice des catholiques). L'ensemble géographique syrien pourrait par ailleurs constituer un prolongement de son empire colonial en Afrique du nord et une escale vers l'Indochine française.

Quant aux Britanniques, ils ont pour objectifs : le maintien de leur contrôle sur la Méditerranée, le canal de Suez et la mer Rouge pour sécuriser la route des Indes : l'exploitation des ressources pétrolières présumées en Mésopotamie – sachant que la Grande-Bretagne contrôle déjà des gisements en Perse ainsi que la raffinerie d'Abadan. La plus grande puissance maritime au monde a déjà commencé durant la guerre à remplacer le charbon par le fuel dans ses navires de guerre. Émerge aussi l'idée d'intégrer la Palestine au système de défense de l'Empire.

Sur le terrain, la Première guerre mondiale apporte son lot de violences : génocide des Arméniens (comme cité plus haut) et massacres des Assyro-Chaldéens⁶, conscription appliquée avec une sévérité sans précédent et condamnation à

mort des déserteurs ; pendaisons publiques de nationalistes arabes et libanais et condamnations à l'exil pour des milliers de personnes, auxquelles s'ajoutent les épidémies dévastatrices, et les privations qui atteignent le stade de la famine dans le Mont-Liban et la province de Beyrouth. Les combats seront très meurtriers en Irak en particulier, contre l'avancée des troupes britanniques, qui se heurtent à une très forte opposition militaire de la part des locaux.

La guerre prend fin avec la victoire de l'Entente (dont la Russie s'est retirée après la révolution bolchévique de 1917). La supériorité de la présence militaire britannique sur le terrain (la France ayant concentré ses troupes sur les théâtres de guerre en Europe) mène à une révision des accords Sykes-Picot, la France cédant aux Britanniques Mossoul (prévue pour faire partie de la zone d'influence française) et la Palestine (dont une partie devait être internationalisée comme cité plus haut). Le traité de Sèvres du 10 août 1920 signé entre l'Empire ottoman et l'Entente limite pratiquement la Turquie à l'Anatolie et prévoit la création d'une Arménie indépendante et d'un Kurdistan autonome. La Syrie et la Cilicie sont cédés à la France, la Palestine et la Mésopotamie à la Grande-Bretagne. À noter que l'Égypte, contrôlée de manière informelle par les Britanniques depuis 1882, était devenue un protectorat britannique depuis 1914.

Toutefois, l'impérialisme européen tel que pratiqué jusqu'alors se voit remis en cause avec les 14 points du président Wilson et la création de la Société des Nations, mais aussi avec la révolution bolchévique et la naissance de l'URSS. Il prendra alors la forme de mandats qui seront accordés en 1920 à la France (sur l'ensemble syrien et le Liban) et à la Grande-Bretagne (sur l'Irak, la Palestine puis la Transjordanie), enterrant le projet de royaume arabe promis par les Britanniques, voire la France.

Quant à la Turquie, elle verra ses frontières redessinées suite à l'entreprise de « reconquête » de Mustafa Kemal : le traité de Lausanne de juillet 1923 y réintègre la Cilicie et une grande partie de l'Arménie (l'autre partie étant cédée aux Russes).

La période des mandats français et britannique

Ainsi, les contours de ces anciennes provinces ottomanes se voient désormais redessinés sous forme de frontières séparant les nouveaux États. Or ces frontières ne répondent pas aux aspirations d'une grande partie des populations locales : leur désir d'indépendance dans le cadre d'un État arabe apparaît clairement dans le rapport de la commission King-Crane, envoyé par les États-Unis en 1919 pour connaître les vœux de ces populations⁷. Elles ne répondent pas non plus aux demandes des délégations exprimées à la conférence de la paix, sauf en ce qui concerne celles des délégations libanaises plaidant pour la création d'un Grand-Liban.

La résistance opposée à l'installation des puissances mandataires s'illustrera à travers les nombreuses révoltes qui éclatent au lendemain de la confirmation des mandats en Syrie, en Irak et en Palestine⁸. Elles seront matées dans la violence grâce à la supériorité militaire (utilisation de l'aviation entre autres) des puissances mandataires.

Ces nouvelles frontières ne répondent pas non plus à une cohérence historique ni économique (Sluglett) : c'est le cas par exemple du nord syrien, Alep en particulier, dont les liens étaient beaucoup plus forts avec son hinterland anatolien qu'avec Damas et le reste de la Syrie, ou encore Mossoul, auparavant faiblement connectée à Bagdad et Basra et faisant désormais partie de l'Irak.

Il s'agit alors de faire œuvre de construire les États-nations voulus par ces puissances. Si l'aménagement du territoire sous la forme des infrastructures réalisées (routes et voies ferrées⁹) et la naissance de nouveaux circuits économiques, ainsi que la mise en place des différentes administrations, donnent une plus grande cohérence à ces États, la question nationale se heurte en revanche à plusieurs obstacles : la diversité ethnique et confessionnelle, ou encore la difficile définition du nationalisme arabe et l'articulation entre identité panarabiste et idéal national marquant la période de l'entre-deux-guerres. En outre, les pouvoirs régaliens (affaires étrangères et défense), malgré la mise en place d'une armée nationale en Irak par exemple, restent détenus par le mandataire et les personnalités au pouvoir souffrent d'une faible légitimité, s'appuyant, dans un difficile équilibre, sur des catégories limitées de la population et/ou sur la puissance mandataire.

Nous développerons dans ce qui suit les cas de la Syrie, de la Palestine et de l'Irak qui illustrent ces difficiles constructions nationales. Nous exposerons pour terminer le cas de l'Arabie Saoudite dont la formation échappe au schéma du contrôle européen à travers les mandats.

En Syrie, Faysal (fils du chérif Hussein) qui avait dirigé la révolte arabe, était entré à Damas en 1918 et avait fondé un royaume arabe. C'était sans compter avec les accords Sykes-Picot et l'entente pour céder ce territoire à la France. La résistance des nationalistes arabes sera matée par la France ; la bataille de Mayssaloun mettra fin à ce royaume arabe en 1920. Un an plus tard, les Britanniques placeront Faysal sur le trône d'Irak.

La période du mandat français en Syrie sera alors marquée par une lutte incessante pour obtenir l'indépendance et unifier le pays, suite à la division en plusieurs États opérée par la puissance mandataire, afin d'affaiblir le mouvement nationaliste arabe : État de Syrie (regroupant Alep et Damas après quelques années de séparation en deux États distincts), État du Djebel Druze, État des Alaouites,

Sandjak d'Alexandrette. Il faut ajouter à ces derniers, l'État du Grand-Liban créé en septembre 1920 et dont une partie de la population (les musulmans en grande majorité) qu'on qualifiera de « syrianistes », conteste la séparation d'avec la Syrie. Ce refus fragilisera longtemps le Liban et portera les germes de futures discordes confessionnelles.

Comme cité plus haut, le mandat français s'impose par la violence : avec les nationalistes arabes partisans de Faysal, ce sont aussi les Alaouites et les Druzes qui se révoltent contre la présence française, malgré l'autonomie dont ils jouissent désormais après avoir été longtemps dominés par la majorité sunnite à l'époque ottomane – que ce soit au moment de l'installation du mandat ou encore lors de la « grande révolte » qui prit naissance dans le Djebel Druze en 1925 et qui évoluera rapidement en une révolte nationale. La violence de la répression française s'illustrera entre autres par les bombardements aériens de Damas en 1925 et 1926.

Quant à la vie politique elle est marquée par la création de partis nationalistes dont ceux qui dominent cette période, le Parti du Peuple (proche des hachémites) et le Bloc National, formés de notables essentiellement. Si la majorité des élites finissent par se rallier à la fin des années 1930 à la demande de ces partis d'unifier la Syrie, il n'en demeure pas moins que celles d'Alep avaient longtemps été réticentes à se faire dominer par celles de Damas et que les Alaouites par exemple étaient divisés, une partie d'entre eux souhaitant l'indépendance ou une autonomie dans le cadre d'une Syrie unitaire.

L'impasse à laquelle aboutissent les nombreuses négociations avec les autorités françaises provoqueront des manifestations et des mobilisations qui iront croissants, surtout à partir des années 1930.

Enfin, l'importance prise par les services de renseignements français qui quadrillent le territoire suite aux nombreuses révoltes des années 1920, ainsi que la composition des forces armées, reflètent à la fois la méfiance des Français vis-à-vis de la majorité arabe sunnite hostile à leur présence et celle de cette majorité elle-même dont l'élite « commit l'erreur historique de négliger la hiérarchie militaire » (Paoli, 2018). Les autorités mandataires vont développer, à côté de l'Armée française du Levant, des unités au sein de l'armée du Levant formées surtout de minorités : Tcherkesses, Alaouites, Arméniens, paysans pauvres, encadrés par des officiers français. Cette composition préfigure le rôle que joueront les Alaouites dans l'armée puis la vie politique du pays après son indépendance en 1943.

En Palestine les Arabes refusent la condition des Britanniques d'accepter la charte du mandat (comprenant la déclaration Balfour) pour participer à la gestion de la chose publique, ce qui conduit à leur marginalisation dans les affaires de l'État ; leur représentation sera limitée au Mufti de Jérusalem, qui dirige le

Conseil supérieur musulman chargé de gérer les affaires religieuses sunnites. Par contre, les sionistes, soutenus par l'Organisation sioniste mondiale, mettent en place plusieurs institutions représentatives et exécutives reconnues par les autorités mandataires ; avec leurs syndicats et leurs milices, ils édifient ainsi un proto-État qui sera prêt à prendre la relève en 1948. Face à au développement de l'immigration juive à partir des années 1930, les heurts et la violence iront croissant,mettant en échec les différentes tentatives de solution proposées par les autorités mandataires et exacerbant les frustrations arabes.Elles éclatent dans une grande révolte populaire en 1936 : la violente répression et les dures représailles exercées par les troupes britanniques aidées des commandos de la Haganah et de l'Irgoun (forces militaires juives) affaibliront durablement les forces arabes et les mettront en situation d'infériorité lors de la guerre de 1948.

À l'est du Jourdain, les Britanniques ont décidé en 1921 de créer un émirat, la Transjordanie, confié à Abdallah, fils du chérif Hussein Ben Ali : ce territoire, réclamé par les sionistes révisionnistes partisans du Grand Israël, doit limiter ces ambitions mais aussi assurer la continuité territoriale des possessions britanniques (allant de l'Irak à la Méditerranée) et freiner l'expansion de l'influence française à partir de la Syrie. Toutefois la faiblesse des ressources de l'émirat poussera le roi à convoiter la Palestine, quitte à reconnaître le foyer national juif en échange. Cette position portera à son tour les germes de nombreuses discordes et conflits avec les voisins arabes de la Transjordanie.

En Irak, Faysal, lâché par les Britanniques en Syrie et devenu roi en 1921 comme nous l'avons cité plus haut, se heurte à l'importante hétérogénéité ethnique et confessionnelle du pays. Parmi les importantes minorités, les Kurdes qui avaient espéré obtenir un Kurdistan autonome, et qui se voient intégrés au nouvel État : la décision est prise par les Britanniques vu la richesse en pétrole de cette région. Le pouvoir en Irak est alors accaparé par l'élite sunnite entourant le roi, marginalisant les chiites¹⁰ qui constituaient alors presque la moitié de la population musulmane, ainsi que d'autres composantes religieuses et ethniques. Le développement de l'idée du nationalisme arabe dans le système scolaire (dont le principal théoricien est Sati al Husri : nationalisme laïque, basé sur la langue : est Arabe celui qui parle arabe) et du visage « arabe » de l'Irak, et malgré la constitution de l'armée voulue comme « creuset national », aboutiront en 1937 au premier coup d'État dans le monde arabe. Il est organisé par des officiers kurdes et turkmènes. Il reflète le questionnement de l'identité arabe de l'Irak et les tensions traversant la scène politique et sociale ; il remet en cause le rôle de l'armée, censée être la garante du pouvoir en place : « le corps qui doit assurer la durabilité de l'État (l'armée) se révolte contre lui au nom du peuple » (Bozarслан, 1997).

La violence marquant ces constructions nationales prend aussi le visage d'inégalités économiques et sociales qui trouvent leurs racines dans la période ottomane : majoritairement rurale, la région est marquée par le développement de la très grande propriété terrienne (depuis la réforme du code foncier en 1868) souvent détenue par des propriétaires absenteïstes, entraînant l'endettement et l'expropriation des petits paysans. Couplée à une très forte croissance démographique et aux crises économiques marquant le lendemain de la Première guerre mondiale et surtout les années 1930, elle entraîne une pression sur la terre, une paupérisation et un exode rural qui ne trouvera pas d'exutoire dans le secteur industriel au demeurant peu développé. Le pouvoir politique étant souvent accaparé par les élites (terriennes et marchandes), les réformes sociales nécessaires resteront longtemps le parent pauvre, la priorité allant à la lutte pour l'indépendance. De leur côté, les autorités mandataires n'entreprennent pas de réformes agraires afin de ne pas mécontenter les notables souvent perçus comme des appuis à leur présence – que ce soit en Syrie (où les tentatives de mettre fin au pouvoir des notables dans le Djebel druze provoquent la révolte qui s'étendra à tout le pays en 1925) ou en Irak (où les Britanniques maintiennent la législation tribale, aggravant la condition des paysans et affaiblissant l'autorité du gouvernement central). Enfin, les conflits de personnes et l'accaparement du pouvoir par certaines catégories confessionnelles enlèvent souvent toute légitimité représentative aux différents gouvernements comme nous l'avons vu.

Les constructions nationales durant cet entre-deux-guerres se heurtent enfin aux difficultés que rencontrent les intégrations nationales et la définition des identités nationales et leur rapport au nationalisme arabe.

La diversité ethnique et confessionnelle des pays de la région comme cité plus haut constitue un obstacle à l'intégration nationale. Nous l'avons vu dans le cas de l'Irak et dans le cas syrien où la division du territoire suivant des lignes communautaires encourage les forces centrifuges et forment un obstacle à l'intégration dans une identité syrienne, elle-même divisée entre identité territoriale (Syrie ou Grande Syrie englobant la Palestine, la Jordanie et le Liban) ou panarabiste (vision des hachémites).

C'est aussi au plan idéologique qu'on assiste à des tentatives de définition de ces identités nationales et de leur rapport au nationalisme arabe, dont la théorisation va évoluer durant cette période. Le rêve du Cherif Hussein d'un royaume arabe, repris par son fils Faysal lors de son règne éphémère (1918-1920) se poursuit, malgré la fin de ce royaume, dans une volonté de créer une nation arabe transcendant les découpages territoriaux. Accusant les puissances occidentales de cette fragmentation, les partisans de l'unité arabe « n'ont pas saisi le fait que l'existence d'entités politiques multiples est une réalité antérieure au colonialisme occidental » (Charif, 2015).

Reste à définir le rôle joué par l'islam et/ou la langue dans cette identité arabe (voir plus haut les idées de Sati al Husri, par exemple). Parallèlement se développent des nationalismes locaux (pharaonique en Égypte, libanais au Liban) et/ou régionaux (cas du Parti Syrien National Social de Antoun Saadé, parti laïc refusant islam et arabité comme marqueurs identitaires et partisan d'une Grande Syrie englobant les pays allant de l'Irak à Chypre). Il faut aussi citer le développement du projet de Croissant fertile émis par le roi de Transjordanie au début des années 1940 et visant à l'union de la Syrie, la Transjordanie et l'Irak et repris à son tour par l'Irak.

L'édification du royaume d'Arabie Saoudite présente un cas de figure différent, tant au plan de l'homogénéité confessionnelle (islam sunnite majoritaire) qu'au plan de l'absence d'une présence occidentale directe, cette dernière ne pouvant se déployer dans cet espace abritant les lieux saints de l'Islam. Depuis le début du XX^e siècle, Abdel Aziz Ibn Saoud a commencé à reconstituer puis étendre à partir de Ryad le royaume fondé par ses ancêtres au XVIII^e siècle. Ces derniers s'étaient alliés à Mohammad Ibn Abdel Wahhab, fondateur d'une doctrine rigoriste prônant le retour à la pureté originelle de l'islam et à l'unicité de Dieu (d'où le nom de *muahhidoun* que se donnent ceux que l'on a coutume de qualifier de wahhabites). Utilisant le message religieux et s'appuyant sur les *mutawwaa* (hommes de religion spécialistes de jurisprudence et de questions relatives au rituel) et sur une force militaire tribale, les *Ikhwān*, il n'hésite pas à utiliser la violence pour soumettre les récalcitrants. Durant la Première guerre mondiale, les Britanniques qui soutiennent comme nous l'avons cité l'un de ses principaux ennemis, le chérif de la Mecque, Hussein Ben Ali, versent des subsides à Ibn Saoud : il s'agit à la fois de le fidéliser et de contenir son expansion, afin d'assurer la stabilité dans la péninsule arabique. L'arrêt de ce financement en 1923 rend à Ibn Saoud sa liberté d'action. Ainsi, en 1924, lorsque Hussein ben Ali se proclame calife suite à l'abolition du califat par Mustafa Kemal en Turquie, il se lance à l'assaut du Hedjaz (importante source de recettes grâce au pèlerinage et au port de Djedda) et remporte la victoire. Il réunit ses possessions en 1932 en un royaume qui portera le nom de sa tribu/clan : l'Arabie Saoudite. Ses limites septentrionales (avec l'Irak et la Transjordanie) seront dessinées suite à l'arbitrage britannique, introduisant la notion de frontières jusqu'alors inconnue dans cet espace formé de tribus bédouines et suscitant la révolte des *Ikhwān* qui sera réprimée dans le sang. L'édification et la consolidation de l'État saoudien se fera alors autour de la personne du roi, gardien de l'islam rituel et seul propriétaire et distributeur des richesses du royaume, qui utilisera la stratégie matrimoniale pour se rallier les grandes tribus. Ses ressources, fortement impactées par la crise économique mondiale des années 1930, se verront sauvées par les découvertes de gisements pétroliers à la veille de la seconde guerre mondiale.

En conclusion, les nombreux obstacles que nous avons cités et qui ont entravé les constructions nationales fragiliseront ces États devenus indépendants dans les années 1930 et 1940, et offriront un terrain propice aux luttes animant d'une part la scène internationale au lendemain de la seconde guerre mondiale (guerre froide) et d'autre part la scène régionale marquée par la création de l'État d'Israël en 1948 et les rivalités entre États arabes pour le leadership de la région. Les nombreux coups d'État en Syrie, en Irak et en Égypte, accompagnés de réformes agraires et nationalisations, les guerres israélo-arabes et les conflits entre États arabes, couplés à la montée de l'islamisme comme idéologie unitaire remplaçant l'arabisme, et au conflit opposant chiites et sunnites, seront autant d'éléments empêchant ces pays de jouir d'une stabilité politique et d'un développement économique, nourrissant frustration et violence. Enfin, les peurs de l'exclusion de certains groupes confessionnels les pousseront à rechercher un appui extérieur, accentuant les ingérences sur les scènes politiques locales.

Notes

- ¹ Pour une histoire du concept et de la terminologie de Proche et Moyen-Orient voir : Capdepuy, V. (2008). Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East. *L'Espace géographique*, 37, 225-238. <https://doi.org/10.3917/eg.373.0225>
Gueynard, B. (2005). Near East ou Middle East : histoire d'une terminologie. *Outre-Terre*, no<(sup>13), 17-20. <https://doi.org/10.3917/oute.013.0017>
Consultés le 7 juillet 2021.
- ² Il s'appuie sur le fonds d'archives du port de Beyrouth que nous avons exploitées pour notre thèse de doctorat, soutenue en 1996 : « La Compagnie du port de Beyrouth, histoire d'une concession. 1887-1990 ». Université Saint-Joseph de Beyrouth, ainsi que sur les recherches effectuées sur l'histoire économique de Beyrouth et du Liban à travers la presse économique (en particulier le Commerce du Levant). Il s'appuie également sur de nombreuses sources secondaires dont les principales sont citées en bibliographie.
- ³ Pour rappel, les musulmans et les juifs ne bénéficiaient pas de cette liberté de culte dans certains pays européens depuis le XV^e siècle.
- ⁴ Cet article portant sur le Moyen-Orient, nous n'y citons pas les massacres commis dans les Balkans, tant sur les populations musulmanes que chrétiennes.
- ⁵ Accords ayant alors reçu l'aval de l'Empire russe et de l'Italie.
- ⁶ Dont les descendants militent actuellement pour que la communauté internationale reconnaisse ces massacres comme un génocide.
- ⁷ Malgré les limites de leur travail sur le terrain, ces conclusions sont exposées avec une grande objectivité par les membres de cette commission dans leur rapport. Voir : https://wwi.lib.byu.edu/index.php/The_King-Crane_Report
Consulté le 14 octobre 2022.

-
- ⁸ L'Égypte voit aussi se développer un mouvement de résistance suite au refus des Britanniques de répondre au souhait d'indépendance qui lui est présenté par une délégation de la population.
- ⁹ Noter que dans le cas du Liban, le réseau créé fin XIX^e et début XX^e siècle avait déjà resserré les liens entre Beyrouth et son arrière-pays du Mont-Liban, rendant plus cohérente leur intégration dans le nouvel État du Grand-Liban.
- ¹⁰ Question complexe puisque les chiites ne formaient pas un bloc uni : les chefs de certaines tribus collaboraient avec le pouvoir et la marginalisation résultait parfois du refus des chiites d'intégrer les institutions (scolaires ou autres) mises en place.



BIBLIOGRAPHIE

- Bozarslan, H. (2008). *Une histoire de la violence au Moyen-Orient, de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris, La Découverte.
- Bozarslan, H. (1997). *La question kurde : États et minorités au Moyen-Orient*. Presses de Sciences-Po.
- Blanc, P., Chagnollaud, J.-P. (2014). *Violence et politique au Moyen-Orient*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- Al Charif, M. (2015). « Après cent ans... doit-on dire adieu au nationalisme arabe ? », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2015/2 (No 42).
- Chagnollaud, J.-P., Souiah, S.-A. (2004). *Les frontières au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan.
- Cloarec, V., Laurens, H. (2000). *Le Moyen-Orient au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- Ferro, M. (2002). *Le choc de l'islam, XVIII^e-XXI^e siècles*, Éditions Odile Jacob.
- Fromkin, D. (1989). *A Peace to End All Peace*, New York, Henry Holt and Company.
- Houry, P. S. (1981). "Factionalism among Syrian Nationalists during the French Mandate". *International Journal of Middle East Studies*, 13(4), 441-469. <http://www.jstor.org/stable/162909>
- Laurens, H. (1993). *L'Orient arabe, Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Armand Colin.
- Luizard, P.-J. (2002). *La formation de l'Irak contemporain*, Paris, CNRS Éditions.
- Meouchy, N. (dir.) (2002). « France, Syrie et Liban 1918-1946. Les ambiguïtés et les dynamiques de la relation mandataire », Presses de l'IFPO, Damas.
- Paoli, B. (2018). « Les alaouites dans l'histoire du Proche-Orient moderne : une intégration inachevée ». *Confluences Méditerranée*, 105, 65-77. <https://doi.org/10.3917/come.105.0065>
- Picaudou, N. (1992). *La décennie qui ébranla le Moyen-Orient (1914-1923)*, Paris, Éditions Complexe.
- Rogan, E. (2015). *The Fall of the Ottomans: The Great War in the Middle East*, New York, Basic Books.
- Sluglett, P. (2007). *Britain in Iraq, Contriving King and Country*, London, New York, I.B.Tauris.
- Sluglett, P. (2008). *The Urban Social History of the Middle East, 1750-1950*, Syracuse, Syracuse University Press.
- Sluglett, P. (2007). « Une mission sacrée pour qui ? Quelques réflexions sur l'Intégration Nationale et le Mandat britannique en Irak », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 117-118 | 2007, mis en ligne le 27 juillet 2007, consulté le 16 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/3271> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.3271>



BIOGRAPHIE

Christine Babikian Assaf, Professeur, est historienne et enseignante au département d'Histoire-relations internationales de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) de l'USJ. Chef de ce département de 1999 à 2008, elle a ensuite dirigé l'École doctorale Sciences de l'homme et de la société (USJ) de 2010 à 2012 et a été Doyenne de la FLSH de 2012 à 2020. Ses recherches et publications portent sur l'histoire de Beyrouth et du Liban (thèse de doctorat sur la Compagnie du port de Beyrouth), l'Empire ottoman, les Arméniens, la colonisation et la décolonisation.



BIOGRAPHY

Professor Christine Babikian Assaf is a historian and lecturer in the Department of History and International Relations at USJ's Faculty of Arts and Humanities (FLSH). Head of this department from 1999 to 2008, she then directed the Doctoral School of Human and Social Sciences (USJ) from 2010 to 2012 and was Dean of the Faculty of Arts and Humanities from 2012 to 2020. Her research and publications focus on the history of Beirut and Lebanon (doctoral thesis on the Beirut Port Company), the Ottoman Empire, Armenians, colonization and decolonization.